Royaume du Maroc



Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

Tétouan, le 12 OCT 2021

A Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées-Tanger

Objet <u>:</u> Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26 Juillet 2021)

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme de Cycle des Etudes Supérieures Spécialisées (DCESS) en Système d'Information et Marketing Digital, déposé par le Professeur Mohamed Ghailani de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger, le président de l'Université donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 01 Octobre 2021.

Néanmoins, elle doit être débutée et terminée durant les deux années de son accréditation. Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation, sinon, cette accréditation sera caduque.

Je voudrais vous préciser que la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi;
- Exemplaire de l'annonce d'ouverture de la formation ;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction :

- Les rapports pédagogiques et financiers.

Tout en vous félicitant pour cette action pédagogique innovatrice, je vous prie de croire, cher collègue, en mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Université

Bouchta EL-MOUMNI